



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

SAINT-ÉTIENNE

**Hôpital de Jour
De Soins Médicaux et de Réadaptation
Gériatrique**

1^{er} étage - Pavillon 2.4 - Hôpital Bellevue

Coordonnées du service

Secrétariat (Ouvert de 8h30 à 16h30 : 04.77.12.70.49)
Hôpital de Jour Cordier : 04. 77. 12. 70. 55 (Ouvert de 9h00 à 16h40)
(Fax : 04.77.12.74.81)

ACCUEIL DES PATIENTS : 9h30/9H50 - 16h00

En dehors des heures d'ouverture :

- ❖ En cas de problème, joindre en priorité le médecin traitant ou en dehors des heures d'ouverture de son cabinet, week-ends et jours fériés : SOS médecin 04.77.33.30.30 ou le 15.
- ❖ En cas de problème justifiant d'une hospitalisation complète, le médecin pourra joindre un praticien hospitalier du site par l'intermédiaire :
 - du secrétariat aux heures d'ouverture du secrétariat au 04 77 12 70 49
 - ou directement par le standard du CHU au 04 77 82 80 00

Il est important pour une bonne continuité des soins, dans le cas où le patient irait en urgence dans une autre structure, qu'il fasse part de son hospitalisation à l'hôpital de jour afin que l'équipe communique rapidement les informations médicales utiles à sa prise en charge.

L'ORGANISATION DE LA VIE DU SERVICE

Le fonctionnement :

La structure est ouverte les mardis et jeudis de 9 h 00 à 16 h 40 en dehors des jours fériés et des semaines de fermeture annuelle.

Les visites médicales et les soins :

Un des médecins de l'unité assure une visite à l'entrée et à la sortie de votre hospitalisation.

Une équipe pluridisciplinaire vous prendra en charge selon les prescriptions du médecin de l'unité.

Vos résultats d'exams et vos traitements sont communiqués à votre médecin traitant soit par courrier à la fin de votre prise en charge, soit par téléphone. Toutefois, il est important de transmettre à votre médecin traitant ou à toute consultation, les ordonnances qui vous concernent.

La continuité des soins se fait avec votre environnement extrahospitalier (médecin, infirmiers libéraux, centres de soins, famille, résidences...) par téléphone, mail, et /ou par courrier.

Un carnet de liaison est mis à votre disposition et celle de votre entourage.

Les possibilités de rencontre avec l'équipe soignante du service :

Des consultations médicosociales peuvent vous être proposés.

En cas de besoin, vous pouvez toujours appeler au 04 77 12 70 55 entre 9h00 et 16h40.

Les temps de réunions d'équipe.

Des réunions de synthèse en équipe pluridisciplinaire ont lieu régulièrement pour faire une évaluation de la prise en charge des patients.

Spécificité de l'unité.

L'hôpital de jour Cordier s'adresse aux patients chuteurs ou à risque de chutes, présentant des troubles de l'équilibre. Il propose une prise en charge rééducative et une éducation thérapeutique personnalisée autour de la chute.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- Médecins
- Cadre de santé
- Infirmières
- Aide-soignante
- Assistante sociale
- Orthophoniste
- Kinésithérapeutes
- Professeurs d'activité physique adaptée
- Ergothérapeutes
- Diététicienne
- Psychologue
- Pharmacienne.

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS DE SEJOUR

✓ Présentation du service :

Les locaux se répartissent ainsi :

- ◆ Accueil patients
- ◆ Vestiaire patients
- ◆ Bureau infirmier
- ◆ Salle de soins
- ◆ Bureau médical
- ◆ Salle à manger
- ◆ Salon bibliothèque
- ◆ Salle de repos
- ◆ WC - Douche
- ◆ Office cuisine

Les repas :

Ils sont préparés à la cuisine centrale du CHU, et tentent de respecter vos goûts rapportés lors de votre entretien d'accueil, ainsi que les régimes. Ils sont pris à la salle à manger vers 12h15.

Une collation est servie le matin et l'après-midi.

C'est un moment convivial où sont également perçus les problèmes liés à l'alimentation et aux apports hydriques.

Les visites de l'entourage :

Les visites ne sont pas admises dans le cadre de l'Hôpital de Jour, en raison des soins programmés sur la journée.

Règles spécifiques au service :

Durant votre hospitalisation de jour, vous devez apporter vos ordonnances et vos médicaments à prendre pendant votre temps de prise en charge (dans leur conditionnement d'origine). Il est important de nous informer de chaque visite médicale extérieure afin d'assurer une prise en soins cohérente et efficace (téléphone, compte rendu) et de nous transmettre le cas échéant les ordonnances réalisées.

LE DEPART = LA FIN DE PRISE EN CHARGE

Les dates de début et de fin de prise en charge vous sont communiquées dès le début de la prise en charge.

Cependant, le médecin de l'hôpital de jour peut décider de terminer une prise en charge avant la date prévue, en fonction d'éléments médicaux.

Votre médecin traitant recevra, avec votre accord, un compte rendu complet qui l'informerait sur votre état, les résultats des examens et des soins réalisés pendant votre hospitalisation.

Divers

Le questionnaire de sortie.

Afin de nous aider à améliorer la qualité de nos prestations, nous vous invitons à remplir le questionnaire de sortie qui vous a été remis avec le livret d'accueil.

Vous pouvez le déposer dans le service, ou l'adresser au Bureau des Entrées. Nous avons besoin de vos remarques !

Les formalités administratives.

Afin de régulariser votre situation administrative, nous vous prions d'apporter les pièces suivantes :

- La carte d'identité ou le livret de famille
- La carte vitale
- La carte de mutuelle
- Le document concernant la personne de confiance

Les formalités de transport.

Selon la prescription médicale, vous pouvez bénéficier d'un transport soit en taxi, soit en VSL pour venir et repartir de l'hôpital de jour.

C'est à vous de choisir les professionnels qui assureront les transports.

Les bons de transport seront établis par l'Hôpital de Jour.